

POUR LES PATIENTS

GROSSESSE ET CANCER

● JE SUIS ENCEINTE
ET ON ME DIAGNOSTIQUE UN CANCER

OU

➡ JE SUIS TRAITÉE POUR UN CANCER
ET JE DÉCOUVRE QUE JE SUIS ENCEINTE

- 1 POINTS CLÉS
- 2 PARCOURS DE SOINS
- 3 PRISE EN CHARGE DU
CANCER PENDANT LA
GROSSESSE
- 4 GROSSESSE,
ACCOUCHEMENT
& POST PARTUM
- 5 ET APRES ?





Un cancer peut être diagnostiqué pendant une grossesse. Il existe aussi des cas où la grossesse est découverte alors qu'un cancer est en cours de prise en charge. On estime que la découverte d'un cancer pendant la grossesse concerne :

1 GROSSESSE SUR 1 000

Ces situations ne sont pas exceptionnelles.

Les principaux cancers sont :

- les cancers du sein et les cancers gynécologiques,
- les « cancers du sang » (hémopathies malignes),
- les cancers digestifs,
- les mélanomes et cancers thyroïdiens.

Dans la majorité des cas, ces cancers ne sont pas favorisés par la grossesse.

Un traitement en cours de grossesse est le plus souvent possible. Si le diagnostic est fait sans tarder et qu'un traitement optimal est débuté, **la grossesse n'aggrave pas l'évolution du cancer.** Par ailleurs, l'arrêt de la grossesse n'améliore pas le pronostic de la maladie.

QUI VA NOUS PRENDRE EN CHARGE ?

MON ENFANT, MOI-MÊME, MA FAMILLE, ...

LES PROFESSIONNELS...

→ ...du traitement des cancers

ONCOLOGUE

RADIOTHÉRAPEUTE

CHIRURGIEN

→ ...de la grossesse et du bébé

ECHOGRAPHISTE

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

PÉDIATRE

SAGE-FEMME

INFIRMIER DE PUÉRICULTURE

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN

→ ...de différents centres de référence (et structures d'appui)

GYNÉCOLOGUE SPÉCIALISÉ EN (ONCO)FERTILITÉ

ONCOGÉNÉTICIEN

RADIOPROTECTION

PHARMACOLOGUE SPÉCIALISÉ « MÉDICAMENTS ET GROSSESSE »

→ ...des soins oncologiques de support

ASSISTANT SOCIAUX

DIÉTÉTICIEN

ONCOSEXOLOGUE

PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉ EN PÉRINATALITÉ ET/OU EN ONCOLOGIE

QUI VA NOUS PRENDRE EN CHARGE ?

MON ENFANT, MOI-MÊME, MA FAMILLE, ...

LES CENTRES DE RÉFÉRENCE

Au niveau national

- Réseau CALG (cancer associé à la grossesse)
- Institut national du cancer (INCa)
- Ligue nationale contre le cancer

Au niveau régional

- Centre régional de pharmacovigilance (CRPV)
- Centre d'assistance médicale à la procréation (AMP)



- Centre régional de lutte contre le cancer (CLCC)
- Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal (CPDPN)

QUI VA NOUS PRENDRE EN CHARGE ?

MON ENFANT, MOI-MÊME, MA FAMILLE, ...

LES STRUCTURES D'APPUI À PROXIMITÉ DE VOTRE DOMICILE

- Centres hospitaliers et cliniques privées (en lien avec les centres de référence)
- Réseaux régionaux : exemple du réseau périnatalité
- Associations : exemple du comité départemental de la ligue contre le cancer

Les centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal (Nîmes, Montpellier, Toulouse) mettent en place une coordination entre les centres d'oncologie, les centres régionaux de pharmacovigilance (Toulouse et Montpellier) et les centres de référence nationaux (réseau CALG, Cancer associé à la grossesse et l'INCa, Institut national du cancer) pour proposer une prise en charge adaptée à votre situation.



Réseau CALG

✉ cancer.grossesse@tnn.aphp.fr



Ligue nationale contre le cancer



Les choix thérapeutiques sont discutés en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) et dépendent de plusieurs facteurs, tels que :

- Le **terme** (= mois) de la grossesse au moment du diagnostic et au moment de l'initiation des traitements.
- La **nature** de la tumeur, sa **localisation** et le **caractère d'urgence** du traitement.
- Le **type de traitement** possible : chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, thérapie ciblée, hormonothérapie, etc...
- Votre **projet parental**.

Une **prise en charge psychologique** est fortement **recommandée** pour vous aider dans ce parcours.

Dans la majorité des situations, la grossesse peut être poursuivie y compris si un traitement est administré.

Le centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal de votre région (CPDPN) vous accompagnera en collaboration avec les oncologues.



Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal



FERTILITÉ

Il existe une consultation de gynécologie spécialisée en onco-fertilité où vous pourrez discuter des effets attendus des traitements sur les organes féminins, du choix d'une contraception adaptée après la grossesse ainsi que de la possibilité ou non d'une nouvelle grossesse après rémission.

En cas de mise en place d'un traitement par une chimiothérapie pouvant altérer votre fertilité, il vous sera proposé un suivi annuel de votre réserve ovarienne. Cela peut permettre de proposer dans certaines situations une préservation de la fertilité post-traitement.

GÉNÉTIQUE

Une consultation d'onco-génétique peut également vous être proposée pendant la grossesse ou après pour rechercher une mutation génétique favorisant la survenue du cancer.



Annuaire des centres agréés
d'assistance médicale à la procréation
(AMP)



Consultations oncogénétique en
Occitanie



SUIVI DE GROSSESSE

La surveillance habituelle de la grossesse peut parfois être renforcée autour des périodes où des traitements sont nécessaires ou bien si la pathologie vous rend plus vulnérable.

SURVEILLANCE FOETALE

La surveillance habituelle comprend une **échographie par trimestre de grossesse**. Celle-ci peut être renforcée selon votre situation et les traitements mis en place. C'est au décours d'une réflexion multidisciplinaire entre obstétriciens, oncologues et pédiatres que les modalités de surveillance peuvent être anticipées et personnalisées à votre situation.



Une **consultation** (ou plusieurs) avec un **pédiatre** est parfois justifiée **avant la naissance** pour discuter du suivi ultérieur de votre enfant et des conséquences connues et inconnues des traitements.



ACCOUCHEMENT

L'objectif est une naissance à terme mais il existe des possibilités de déclencher l'accouchement.

Une discussion aura lieu avec votre obstétricien pour envisager la fin de la grossesse et définir la voie d'accouchement.

Dans la mesure du possible, un accouchement prématuré sera évité et l'accouchement par voie basse sera privilégié si votre maladie et vos antécédents le permettent.

ALLAITEMENT

- Au sein, au biberon, ou bien les deux.
- L'accord pour un allaitement au sein se discute au cas par cas.





POUR MOI

Après la grossesse, une contraception est recommandée. Les méthodes proposées sont variables en fonction du type de cancer et des traitements qui ont été administrés.

Une reprise éventuelle de certains traitements ayant été contre-indiqués pendant la grossesse peut être nécessaire. Dans tous les cas, une surveillance oncologique régulière est préconisée.

Si vous avez le projet d'une nouvelle grossesse, il sera à discuter et à planifier avec votre oncologue et votre obstétricien.

POUR MON ENFANT

Actuellement, les données sont rassurantes sur l'état de santé des enfants ayant fait face à cette situation.

Votre enfant peut bénéficier d'un suivi pédiatrique de proximité avec un pédiatre au sein du réseau régional périnatalité Occitanie (RPO) jusqu'à l'âge de 6 ans.

Certains éléments de la surveillance de votre enfant peuvent évoluer en fonction des nouvelles données scientifiques sur l'impact du cancer en cours de grossesse.

